

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-603582

73188

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	2729	Société :	RM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : SIKER ARDEBULATIF			
Date de naissance :	1949		
Adresse :	25 el Nour hiddie N°31 BL 5AED		
Tél. :	0523 343831	Total des frais engagés :	1691,80 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : SIKER ARDEBULATIF Age:			
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : _____ Le : _____
 Signature de l'adhérent(e) : 

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-449696

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 2729		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre	
Nom & Prénom : TIKER Al Abdellatif			
Date de naissance : 1949			
Adresse : el Mouahidine N 31 - el Jadida			
Tél. : 05 23 34 38 84		Total des frais engagés : 1694,80 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <i>Dr Najib EL HACHLAFI Chirurgien - Urologue Bd Chouaib Doukkali N° 143 - El Jadida Tel : 05 23 35 36 04</i> </div>			
Date de consultation : 19/05/2023			
Nom et prénom du malade : Fikri Abdellatif Age :			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Dysfonction urinaire, rétention d'urine			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : **Le :**
Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie N° W19-449696

Remplissez ce volet, découpez-le et conservez-le.
 Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
 Nom de l'adhérent(e) :
 Total des frais engagés :
 Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/11/2021	C2 Sante jc	...	200,00	INP : P 111041576 Dr Najib EL HACHLAFI Chirurgien - Urologue Bd Chouaib Doukkali N° 115 - Etjadida 06 23 35 3604
11/11/2021	230	...	300,00	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Bluy</i>	17/01/2021	482,20
<i>Guig</i>	29/01/2021	393,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire Seintaff SEMLALI M. YOUSSEF PHARMACIEN BIOLOGISTE 138, Av. Bouchaib Doukkali	11/6/21	B. Bas. Et.	199,20 DHS

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
<i>C.B.M. INFIRMIER SARAH BOURGEOIS</i>	19/05/2024	12	12	IN	X	120 DH

VIOLET ADHERENT

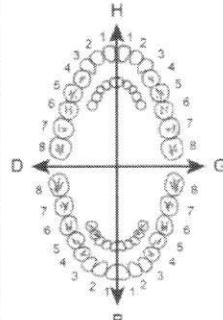
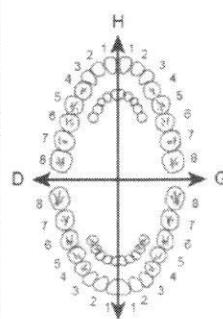
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>	
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>	
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>	
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>	
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 11433553 11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>	
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>	

Dr Najib EL HACHLAFI
Chirurgien - Urologue
Bd Chouaib Doukkali
N° 115 - ElJadida
Tel: 05 23 35 3604

Le : 25/05/2021

ORDONNANCE

Jikar ~~de la cléf~~

150,30 X 2

① Fletinal long

70,50

② Serox 50

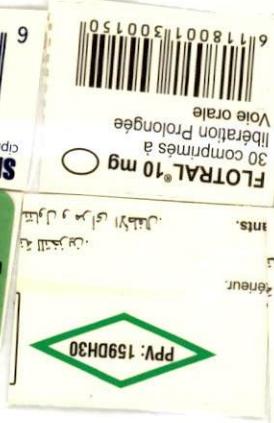
✓ 2931 40

Agm 127
2x14

J

PTT ALBI Dr en Pharmacie
Tounes - ALBI Dr en Pharmacie
Lauréat de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

Dr Najib EL HACHLAFI
Chirurgien - Urologue
Bd Chouaib Doukkali
N° 115 - ElJadida
Tel: 05 23 35 3604



Dr. Najib EL HACHLAFI

Chirurgien - Urologue

Chirurgie des reins et des voies genito-urinaires.

Lithotripsie Extracorporelle

Explorations et chirurgie par voie endoscopique.

Stérilité muculine et impuissance sexuelle

Chirurgie pour l'abord Vasculaire

à l'hémodialyse chronique



الدكتور نجيب الحشلافي

اختصاصاته في

جراحة الكلى و المسالك البولية والتناسلية

تفتيت حصى الكلى

فحص و جراحة المسالك البولية عبر

المنظار الفقير و العجز الجنسي عند الرجال

الختان و التبول عند الطفل

جراحة الشرايين لتصفيه الضرر

١٤
٢٥ / ٢٠٢١

El Jadida, le :

الجديدة، في

Ficelle. Stéphane

١٦٨,٣٠

١١٢,٠٠ X ٢
٢٠٠,٨٠
١٠٠,٨٠

Klaedaleff

Gentiane K

fixeur leg PH

compo

Xealff/80

HARMACIE DU SOLEIL
Business ETALB D'en Pharmacie
urée de la Faculté de Médecine
et de Pharmacie de Rabat

U80

2x16

7g apot

1fes

3x2

Dr Najib EL HACHLAFI
Chirurgien - Urologue
Bd Chouaïb Doukkali
N° 15 - El Jadida
Tél: 05 23 35 36 04

115 شارع شعيب الدكالي الجديدة - EL.JADIDA

Tél. : 05 23 35 36 04

LOT : 6432
PER : 11-21
PPV : 167DH00



Gentamycine® 160 mg
Llorente

6 ampoules injectables de 4 ml



6 118000 070474

Gentamycine® 160 mg
Llorente

6 ampoules injectables de 4 ml



6 118000 070474

LOT : 414 EXP : 05/23
PPV : 112DH00

LOT : 417
EXP : 05/23
PPV : 112DH00

ALGIXENE® 500
12 Suppositoires



6 118000 230052

NEALGYL® 80 mg
Phloroglucinol

30 comprimés
orodispersibles



6 118000 041528

PPV : 50DH40
PER : 01/24
LOT : K280

PPV : 40.80 DH
PER : 72/2122
LOT : 06619022

BILAN BIOLOGIQUE

Le : 14-08-2021

Nom / Prénom :

Jean Bdell

Age : 1948

Sexe : M F

◆ Groupage sanguin

- Groupe
- Rhésus
- RAI
- Phénotype Rhésus
- Coombs Indirect
- Coombs direct

◆ Hématologie/infectiologie

- NFS
- Plaquette
- Electrophorèse de l'hémoglobine
- Réticulocytes
- VS
- CRP
- Procalcitonine

◆ Bilan d'hémostase

- TP
- INR
- TCK
- Fibrinogène
- D-Dimères

◆ Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

◆ Bilan glycémique

- Glycémie à jeun
- Hyperglycémie provoquée
- Hémoglobine glyquée

◆ Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Autres :

◆ Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Réserve Alcaline
- Phosphore
- Magnésium
- Magnésium érythrocytaire
- Protéines
- Acide urique

◆ Ionogramme urinaire

- Diurée
- Na+
- K+
- Cl-
- Calcium
- Phosphore
- Urée

◆ Fonction rénale

- Urée
- Créatinine
- Clearance de la créatinine
- Protéinurie des 24h

◆ Fonction hépatique et pancréatique

- ASAT
- ALAT
- Phosphatase alcaline
- Gamma GT
- Bilirubine libre et conjuguée
- 5' Nucéotidase
- Amylase
- Lipase
- Electrophorèse des protéines

◆ Examen des urines

- ECBU
- ATB gramme
- Test de grossesse

◆ Bilan hormonal

- Prolactine
- FSH
- ESTRADIOL
- BHCG
- T3
- T4
- TSH us

◆ Sérologie et immunologie

- VDRL
- TPHA
- Hépatite A
- Hépatite B:
- Antigène Hbs
- Antigène Hbe
- Anticorps Anti Hbc
- Anticorps Anti Hbs
- Anticorps Anti Hbe
- Hépatite C
- ASLO

◆ Examen des selles

- Coprologie
- Parasitologie

◆ Divers

- PSA
- Phosphatase acide
- Vitamine D
- CPK
- Troponines
- BNP
- Pro BNP

مختبر السالمي
Laboratoire Semlali

SEMLALI M. YOUSSEF
PHARMACIEN BIOLOGISTE

138, Av. Bouchaib Doukkali
Télé: 0523 343 742 - El Jadida

Najib EL HACHLIFI
Chirurgien - Urologue
BD Chouaibi - El Jadida
Télé: 0523 343 860

Dr. Mohammed Youssef SEMLALI : Pharmacien Biologiste Diplômé de la Faculté de Strasbourg d'Études Spéciales de Biochimie, Hématologie, Immunologie
 Ancien Attaché au service de Bactériologie, Parasitologie, Virologie à l'Hôpital Militaire Mohammed V de Rabat.

Mr. JIKER ABDELLATIF

Réf. : 21E2585

Examen du 18/05/21

Prélèvement effectué à 09:02

Edité le 18/05/21

Page : 1/1

Docteur NAJIB EL HACHLAFI

BIOCHIMIE SANGUINE

(ARCHITECT ABBOTT)

		Normales	Antécédents
GLYCEMIE A JEUN	----- :	1,03 g/l	0,7 - 1,1
	Soit :	5,72 mmol/l	3,9 - 6,11
-0,70 à 1,10 g/l	: Sujet normal		
-1,10 à 1,26 g/l	: Diminution de la tolérance au glucose		
>1,26 g/l	: Diabète.(observé sur 2 prélèvements distincts)		

BIOCHIMIE SANGUINE

HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE - Hb A1c - -: 6,20 %
(AUTOMATE D10-BIORAD:CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE HAUTE PERFORMANCE "HPLC")

12/02/21

7,10

Interpretation des résultats selon la standardisation du NGSP:

- 4-6 % : Intervalle non diabétique(sujet normal)
- <6,5 % : Excellent équilibre glycémique(DNID)
- <7 % : Excellent équilibre glycémique(DID)
- 7-10 % : Equilibre glycémique médiocre,action corrécive suggérée.
- >10 % : Mauvais équilibre glycémique, action corrécive nécessaire.

مختبر سملالي
 Laboratoire Semlali
 SEMLALI M. YOUSSEF
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 138, Av. Bouchaib Doukkali
 Tél: 0523 343 742 - El Jadida

Dr. Mohammed Youssef SEMLALI : Pharmacien Biologiste Diplômé de la Faculté de Strasbourg d'Études Spéciales de Biochimie, Hématologie, Immunologie
 Ancien Attaché au service de Bactériologie, Parasitologie, Virologie à l'Hôpital Militaire Mohammed V de Rabat.

El Jadida le 18 mai 2021

Mr. JIKER ABDELLATIF

NC

FACTURE N°	1244434
------------	---------

Analyses :		
Glycémie à jeun -----	B	30
Hémoglobine glycosylée -----	B	100
Total : B 130		
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		199,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quatre vingt Dix Neuf Dirhams et Vingt Centimes

مختبر سملالي
 Laboratoire Semlali
 SEMLALI M. YOUSSEF
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 138, Av. Bouchaib Doukkali
 Tél: 0523/343 742 - El Jadida

CABINET D'UROLOGIE

Facture : F.1021/2021.

Nom et Prénom : Tiker Asdallifi

Dg : Dypurie et RU.

DESIGNATION	COTATION	MONTANT
Echographie urol.	230	300,-
Co + Sondage	300 kpi	200,-

Total

Trois cent cinq cent cinquante dirhams

LA FACTURE ARRETE A LA SOMME DE :

PATENT N/42108036.....

Dr. EL HACHLAFI
Urologue
Chadhib Doukkali
Casablanca - El Jadida
Tél: 0523 35 3604

CABINET D'UROLOGIE

DOCTEUR NAJIB EL HACHLAFI

Chirurgien urologue

Nom et prénom : ... *Franck Kellermann*

Motif de consultation : ... *Dystenie urinaire*

Compte rendu échographie

Le rein droit / gauche : ... *Deux de la taille normale.
Goutte de l'effacement avec un bon
lift et une bonne échogénicité.*

La vessie : ... *de bonne taille avec une bonne échogénicité.*

La prostate : ... *Peur importante avec
contenu hémorragique et RPI. 7 à 150cc.*

Scrotum : ... *Dr Najib EL HACHLAFI
Chirurgien - Urologue
Bd Chouaib Doukkali
Tél: 05 23 35 3604*

Autres : ... *Examen normal
RPI > 7 100cc.*

